

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de Saint-Paul
tenue le lundi 6 octobre 2025, 18 h 30, à la salle Daaquam

Étaient présents :

Membres du personnel :

Madame Julie Bilodeau
Madame Geneviève Caron
Monsieur Jean Demers
Madame Danielle Leblond
Monsieur Louis-Dominic Manuel

Parents :

Madame Emmy Bernier
Madame Maryse Langevin
Madame Carolyne Lessard
Madame Laurie Marceau

Élèves :

Mérédith Nadeau

Était absente :

Membres du personnel :

Parents :

Élèves :

Kimberly Deschênes

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

La direction souhaite la bienvenue aux membres. Un tour de table est effectué. Le quorum est vérifié et atteint.

2. Nomination d'un(e) secrétaire

M. Louis-Dominic Manuel agira à titre de secrétaire pour la séance.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (*adoption*)

À la suite de la lecture de l'ordre du jour, l'adoption est proposée par M^{me} Maryse Langevin, laquelle est secondée par M. Jean Demers.

Approuvé à l'unanimité
CÉ-25-10-06-01

4. Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le 3 juin 2024 (*approbation*)

À la lueur des propos écrits qui reflètent les propos discutés, il est proposé par M^{me} Danielle, laquelle est secondée par M^{me} Maryse, d'approuver le procès-verbal.

Approuvé à l'unanimité
CÉ-25-10-06-02

5. Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du 3 juin 2024

M^{me} Julie fait le suivi du point 7 (cellulaires) et met en contexte la procédure de gestion. Elle rapporte un impact positif depuis la nouvelle réglementation, les jeunes sont plus dynamiques, bougent davantage, interagissent plus entre eux et avec le personnel et participent davantage aux jeux. À ce jour, seulement 3 élèves se sont fait prendre avec leur cellulaire depuis le début de l'année. Mérédyth, M^{me} Geneviève et M. Jean confirment également voir des effets positifs.

6. Questions du public

Aucun public n'est présent à la rencontre.

7. Élection de la présidente du conseil d'établissement (laquelle ne doit pas être engagée par le CSSCS)

M^{me} Laulie est élue par acclamation à titre de présidente du conseil d'établissement.

8. Révision et adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement (*adoption*)

M^{me} Julie fait le survol du document. Le format a été mis à jour et inclut la permission de tenir la rencontre par Teams si le présentiel n'est pas possible. La nouveauté majeure concerne le quorum, qui prendra désormais en compte l'ensemble des participants et non plus seulement les parents. Les rencontres sont prévues pour 2 heures, et l'information doit être transmise 48 h avant.

À la suite de la lecture du document des règles de régie interne du conseil d'établissement, l'adoption est proposée par M^{me} Laulie, laquelle est secondée par M^{me} Geneviève.

Approuvé à l'unanimité
CÉ-25-10-06-03

9. Dates des quatre prochaines rencontres

Les dates des quatre prochaines rencontres sont fixées comme suit :

- Mercredi 19 novembre, 18 h 30
- Mercredi 21 janvier, 18 h 30
- Lundi 23 mars, 18 h 30
- Mercredi 3 juin, 18 h (avec un repas froid)

10. Dénonciation d'intérêts

Chaque membre reçoit la feuille de dénonciation d'intérêts à compléter.

11. Formation obligatoire pour les nouveaux membres des conseils d'établissement

11.1. Lien pour la formation

Le lien vers les capsules de formation est disponible via l'ordre du jour. L'écoute est fortement recommandée pour ceux qui ne l'ont pas fait.

11.2. Lien de confirmation de participation

La formation est obligatoire pour les nouveaux membres. Le Forms de confirmation, disponible sur l'ordre du jour, doit être complété après l'écoute.

12. Approbation des activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée ou de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement

Il est demandé aux membres d'éviter la fonction « Répondre à tous » dans les courriels lors d'une demande d'approbation.

13. Informations

13.1. Clientèle scolaire au 30 septembre 2025

M^{me} Julie B. présente le document d'information concernant la clientèle scolaire de l'école au 30 septembre 2025. Au total cette année, ce sont 157 élèves qui fréquentent l'école.

Une discussion a lieu sur l'enjeu de la démotivation et du manque de perspective chez les jeunes garçons, qui sont majoritairement concernés par le risque de décrochage, malgré le fait qu'ils soient capables de réussir. L'influence importante d'un seul élève décrocheur sur les autres est soulignée.

13.2. État des mesures financières affectées à l'ESSP pour 2025-2026

Le document sur les différentes mesures budgétaires est présenté. M^{mes} Julie et Jessy gèrent le budget. Aucun déficit n'est prévu.

13.3. Normes et modalités (incluant la nature et le moment des principales évaluations)

Le terme « Normes et Modalités » est expliqué. Le document, approuvé en juin dernier, est distribué aux membres. Un document sera envoyé prochainement aux parents pour expliquer ce qui sera évalué, par matière et par étape, ainsi que la méthode d'évaluation.

13.4. Calendrier des étapes et dates de communications officielles

Une formule a été trouvée pour arrimer les dates des étapes avec ce qui se fait au primaire. La compétence générale retenue pour tous les niveaux cette année est « Organisation du travail », puisqu'il s'agit d'un enjeu pour tous.

13.5. Intervention en milieu défavorisé

Le document « Référentiel pour guider l'intervention en milieu défavorisé » se retrouve dans l'ordre du jour. Les membres de l'assemblée sont invités à en prendre connaissance.

13.6. Plateforme numérique info divertissante sur le vapotage (EPAV Media)

- M^{me} Geneviève constate une différence cette année, les jeunes bougent davantage, dont au skatepark ;
- Le vapotage demeure un fléau à l'école, et semble plus fort au 2^e cycle qu'au 1^{er} cycle ;
- Mérédyth mentionne une forte présence de vapotage en 5^e secondaire et est en accord avec les conclusions de M^{me} Geneviève ;
- Un nouveau phénomène émerge : le tabac fondant dans la joue, encore peu répandu pour l'instant ;
- Afin d'effectuer de la sensibilisation, il est suggéré de visionner un documentaire qui avait été présenté l'an dernier par M^{me} Geneviève ;
- Mérédyth souligne la sollicitation des plus vieux auprès des plus jeunes en lien avec le vapotage ;
- Le lien vers la plateforme numérique se retrouve dans l'ordre du jour pour de plus amples renseignements.

13.7. Activités parascolaires 2025-2026

M^{me} Julie présente aux membres de l'assemblée l'horaire des activités parascolaires. Plusieurs activités sont offertes et un suivi rapide est fait pour chacune.

13.8. Conseil étudiant 2025-2026

Présentation des élèves élus au conseil des élèves.

13.9. PPP (projet pédagogique particulier) concentration plein air

Le projet est jugé une formule gagnante par les parents. Ces derniers avouent que les élèves apprécient beaucoup cette nouvelle formule. Les ressources du coin sont bien exploitées, cela permet aux jeunes de se rencontrer ailleurs qu'en classe et de sortir de leur zone de confort. Étant donné les températures plus froides à venir, un rappel aux parents sera fait pour inciter leur enfant à s'habiller de manière convenable selon le climat. De plus, il est expliqué que la présence aux activités est évaluée. Pour finir, le mélange des jeunes du régulier avec le profil alternatif et positif et reflète bien notre valeur d'inclusion.

13.10. Pratique d'évacuation en cas d'incendie (19 septembre)

Les forces et les défis sont identifiés. Le défi majeur pour la prochaine fois est la nécessité de composer le 911 pour éviter des pertes de temps. L'importance de réaliser cet exercice chaque année est rappelée.

13.11. Voyage à Toronto (14 au 17 mai 2026)

Méridyth indique qu'il n'y a pas assez d'inscriptions sur le site pour le moment. M^{me} Maryse rapporte que sa fille préfère attendre. L'intérêt réel est difficile à évaluer. M^{me} Julie fera le suivi de ce dossier.

14. Varia

Aucun varia.

15. Levée de la séance (approbation)

Puisque tous les points sont écoulés, il est proposé par M^{me} Maryse, laquelle est secondée par M. Jean siégeant sur le conseil, la levée de l'assemblée à 20 h 09.

Approuvé à l'unanimité
CÉ-25-10-06-04

Madame Laurie Marceau
Présidente du Conseil d'établissement

Madame Julie Bilodeau
Direction